



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 19 octobre 2016

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 19 octobre 2016 à la salle Wallace de la susdite MRC.

Sont présents :

| | | |
|--------------------|------------|-------------------------------|
| Jacques Madore | préfet | Saint-Malo (M) |
| Johnny Pizar | maire | Barnston-Ouest (M) |
| Bertrand Lamoureux | maire | Coaticook (V) |
| Bernard Vanasse | maire | Compton (M) |
| Martin Saindon | maire | Dixville (M) |
| Richard Belleville | maire | East Hereford (M) |
| Réjean Masson | maire | Martinville (M) |
| Benoît Roy | conseiller | Saint-Malo (M) |
| Henri Pariseau | maire | Saint-Venant-de-Paquette (M) |
| Bernard Marion | maire | Sainte-Edwidge-de-Clifton (C) |
| Gilbert Ferland | maire | Stanstead-Est (M) |
| Nathalie Dupuis | maire | Waterville (V) |

Est absent :

| | | |
|---------------|-------|------------------------|
| Gérard Duteau | maire | Saint-Herménégilde (M) |
|---------------|-------|------------------------|

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 21 septembre 2016
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
 - 4.2.1 Projet de ligne d'interconnexion Québec- New Hampshire d'Hydro-Québec – Audiences publiques - suite
 - 4.2.2 Regroupement d'offices d'habitation – Signature d'une entente tripartite

5.0 TRÉSORERIE

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.3 Suivis et transferts budgétaires
- 5.4 Fonds Tillotson pour la région de Coaticook
- 5.5 Prévisions budgétaires 2017 – Régie de récupération de l'Estrie
- 5.6 État comparatif au 30 septembre 2016
- 5.7 Fédération québécoise des municipalités (FQM)



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 5.7.1 Résolution 313-2016-10-11 de la municipalité de Compton – demande de révision de la quote-part
- 5.7.2 Congrès 2017 - Réservations
- 5.8 Travailleur de rue – Demande de récurrence
- 5.9 Amélioration de l’habitat – Autorisation à déboursier
- 5.10 Autorisation – Revenu Québec – Directeur des finances

6.0 AMÉNAGEMENT-DÉVELOPPEMENT-ENVIRONNEMENT

7.0 AVIS DE MOTION

8.0 RÈGLEMENTS

9.0 AUTRES AFFAIRES

- 9.1 Journée de réflexion des élus du 4 octobre 2016 – Ratification
 - 9.1.1 Développement économique – Création d’un fonds afin d’entraîner un incitatif à l’automatisation
 - 9.1.2 Plan d’attraction et de rétention de la main d’œuvre – Maintien du budget
 - 9.1.3 Planification stratégique organisationnelle de la MRC
 - 9.1.4 Plan de marketing/communication
 - 9.1.5 Communications MRC
 - 9.1.6 Service d’urbanisme
 - 9.1.7 Gouvernance du transport
 - 9.1.8 Cadets policiers
 - 9.1.9 T@CTIC/Internet
 - 9.1.10 Suites du PDZA
 - 9.1.11 Présentation financière
- 9.2 Développement culturel
 - 9.2.1 Aide aux initiatives en loisir culturel
 - 9.2.2 Entente de développement culturel 2017
 - 9.2.3 Politique culturelle
- 9.3 Calendriers des sessions 2017
- 9.4 Demandes de révisions – Rôle d’évaluation foncière 2016-2017-2018

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- 10.1 Procès-verbal du Comité administratif (CA) du 12 octobre 2016

11.0 RECOMMANDATIONS

- 11.1 Comité administratif du 12 octobre 2016
 - 11.1.1 MRC du Haut-St-François – Souveraineté alimentaire
 - 11.1.2 MRC de Montcalm – Avis provenant du centre de télécommunications du MTQ concernant les incidents routiers
 - 11.1.3 MRC des Maskoutains – Politique règlementaire de télécommunication

12.0 CORRESPONDANCE

- 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»

13.0 RAPPORTS

- 13.1 Préfet



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Directeur général et Équipe de la MRC
- 13.4 Autres informations et/ou rapports
 - 13.4.1 Ateliers sur le budget – Rappel
 - 13.4.2 Bulletins spéciaux de la FQM
 - 13.4.2.1 Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées
 - 13.4.2.2 Création d'une coopérative d'informatique municipale
 - 13.4.3 Forum sur la concertation municipale estrienne
 - 13.4.4 Clôture de la saison touristique - Invitation

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h39 par le préfet. Le préfet Monsieur Jacques Madore souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC et préside la rencontre. Le directeur général Dominick Faucher est présent. Nancy Bilodeau, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire. Monsieur Gérard Duteau est absent lors de l'ouverture.

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler

CM2016-10-239

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX

CM2016-10-240

4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2016

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 21 septembre 2016 et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 21 septembre 2016, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|------|----------------|--------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

| | | | | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------|
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

**4.2.1 PROJET DE LIGNE D'INTERCONNEXION QUÉBEC –
NEW HAMPSHIRE D'HYDRO-QUÉBEC – AUDIENCES
PUBLIQUES - SUITE**

Information est donnée à l'effet que la 2^e partie de l'audience publique sur le *Projet de ligne d'interconnexion Québec-New Hampshire* par Hydro-Québec présidée par des commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) aura lieu à compter du 26 octobre 2016 à 19h00 à la Salle centrale du Grand Times Hôtel, situé au 1, rue Belvédère Sud, à Sherbrooke. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission. Cette partie est consacrée exclusivement à l'audition des mémoires, des opinions verbales, etc. Elle est également diffusée en mode audio en direct sur le site web du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca.

**4.2.2 REGROUPEMENT D'OFFICES D'HABITATION –
SIGNATURE D'UNE ENTENTE TRIPARTITE**

Information est donnée à l'effet que la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) ont signé une entente tripartite visant à mettre en place un processus structuré pour encadrer les regroupements d'offices d'habitation et à encourager le regroupement sur une base volontaire.

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière adjointe dépose la liste des comptes d'un montant total de 397 887,67 \$ payés au 19 octobre 2016 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.



CM2016-10-241

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 35 294,61 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 28 957,62 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION**5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES**

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2016, pour le mois de septembre, comme ici au long reproduit.

5.3 SUIVIS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Rien à signaler.



CM2016-10-242

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

5.4 FONDS TILLOTSON POUR LA RÉGION DE COATICOOK

ATTENDU qu'un fonds fut créé en 2012, soit le «Tillotson Coaticook Region Fund» ou le «Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» grâce à la New Hampshire Charitable Foundation ;

ATTENDU que la MRC sert d'intermédiaire et de gestionnaire du fonds ;

ATTENDU que le Comité de sélection du «Tillotson Coaticook Region Fund/Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» a la responsabilité d'approuver ou de rejeter les demandes d'aide financière adressées au fonds, sur la base de leur mérite quant aux objectifs généraux du fonds ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste des projets retenus pour le second appel de projets de 2016, pour un montant total de 72 683,80 \$ d'aide financière, dont 42 283 \$ ou 60 % pour le territoire de la MRC et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accepter les projets retenus pour le second appel de projets de 2016, pour un montant total de 72 683,80 \$ d'aide financière, soient :

| Organisme | Projet | Municipalité | Aide financière |
|--|---|---------------------|------------------------|
| 1 st Lennoxville Scouts | Équipements et activités | Lennoxville | 6 500 \$ |
| ActiSports MRC Coaticook | Équipements activités aquatiques et Premiers soins | Coaticook | 4 000 \$ |
| Alexander Galt High School – Robert Fisk Project | Uniformes 6 équipes - Basketball | Lennoxville | 7 500 \$ |
| APHC & Troubadours de la vie | Activités quilles & transport (répit-stimulation) | Coaticook | 4 000 \$ |
| Association Soccer- Football Coaticook/Compton | Achat ballons de football | Coaticook | 3 000 \$ |
| Border Minor Hockey | Achat de chandails et bas | Stanstead | 7 500 \$ |
| Cafétéria École St-Luc de Barnston | Remplacement du frigo à lait | Coaticook | 3 000 \$ |
| Cercle Fermières de Stanstead | Achat de matériel et pièces pour les métiers | Stanstead | 800 \$ |
| Club Baseball Big Bill Coaticook | Achat d'équipements et chandails | Coaticook | 5 000 \$ |
| Club Lions Coaticook | Repas et matériel pédagogique pour enfants démunis | Coaticook | 7 500 \$ |
| Comité Résidents du CHSLD de Coaticook | Achat de robes de nuit et pyjamas adaptés et gâterie pour résidents | Coaticook | 3 383,80 \$ |
| École Gendreau Coaticook | Achat de chandails de cours et inscriptions | Coaticook | 400 \$ |
| École Sacré-Cœur Coaticook | Achat de matériel éducatif et outils sensoriels | Coaticook | 3 000 \$ |
| Fermières St-Edmond Coaticook | Confection de doudous et bas pour aînés | Coaticook | 800 \$ |
| Frontier Lodge Christian Youth Camp | Camp de jour pour enfants défavorisés | St-Herménégilde | 8 400 \$ |
| Lennoxville & District Community Aid | Achat de chaises adaptées et lampes pour services aux personnes âgées | Lennoxville | 1 000 \$ |



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

| Organisme | Projet | Municipalité | Aide financière |
|--|---|---------------------|------------------------|
| Lennoxville & District Women's Centre | Achat de livres, matériel, manuels, dvd, etc. pour ateliers | Lennoxville | 2 100 \$ |
| Lennoxville Vocational Training Center | Fonds d'aide pour étudiants (épicerie & essence) | Lennoxville | 2 500 \$ |
| Les Productions Muses et Chimères | Achat de matériel de bricolage | Waterville | 800 \$ |
| Sunnyside Elementary School – Tammy Mosher project | Achat de matériel pour projet maternelle | Stanstead | 1 500 \$ |
| Total | | | 72 683,80 \$ |

- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense et l'émission des chèques aux bénéficiaires, sur réception des fonds de la New Hampshire Charitable Foundation à cet effet.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

CM2016-10-243

5.5 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 – RÉGIE DE RÉCUPÉRATION DE L'ESTRIE

ATTENDU que les administrateurs de la Régie de récupération de l'Estrie ont établi les prévisions financières de l'organisme pour l'année 2017 aux termes de la résolution R.T.R. 2016-895-00 de la séance du conseil d'administration de la Régie ;

ATTENDU que cette résolution fait état du maintien d'une quote-part à 7,00 \$/porte pour l'année 2017 ;

ATTENDU que cette résolution fait également état d'aucune appropriation de surplus ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que les membres du conseil de la MRC prennent en compte lesdites prévisions budgétaires et en font leurs comme ici au long reproduites ;

ATTENDU que les prévisions budgétaires doivent être adoptées par chacun des membres de la Régie ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook est membre de la Régie de récupération de l'Estrie ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Benoît Roy
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accepter l'établissement d'une quote-part à 7.00 \$/porte pour l'année 2017 et les prévisions budgétaires 2017 de la Régie de récupération de l'Estrie, telles que présentées par la résolution R.T.R. 2016-895-00 ;
- ▶ de faire parvenir une copie de la présente résolution à la Régie de récupération de l'Estrie.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

CM2016-10-244

5.6 ÉTAT COMPARATIF AU 30 SEPTEMBRE 2016

ATTENDU que conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) le conseil prend en compte une estimation des dépenses à des fins budgétaires pour la période se terminant le 31 décembre 2016 dans les différentes catégories de fonctions présentées par la directrice des finances et en fait sien comme ici au long reproduit ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU d'adopter l'estimation des dépenses à des fins budgétaires pour la période se terminant le 31 décembre 2016 dans les différentes catégories de fonctions tels que présentés.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

5.7 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

CM2016-10-245

5.7.1 RÉOLUTION 313-2016-10-11 DE LA MUNICIPALITÉ DE COMPTON – DEMANDE DE RÉVISION DE LA QUOTE-PART

ATTENDU que la municipalité de Compton, aux termes de la résolution 313-2016-10-11, demande à la MRC de «*revoir le mode de répartition des frais associés à la FQM de manière à assurer une meilleure répartition des coûts pour l'ensemble des municipalités*» ;

ATTENDU que les municipalités de Barnston-Ouest, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, Stanstead-Est et Waterville sont membres de la FQM, tandis que la Ville de Coaticook est membre de l'UMQ ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook, comme toutes les MRC du Québec, est membre de la FQM ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la quote-part associée à la catégorie de fonctions «FQM» comprend notamment les dépenses de l'inscription, frais de déplacement et de participation au congrès annuel de la FQM pour le préfet et la direction générale de la MRC ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU que dorénavant, les dépenses de l'inscription, frais de déplacement et de participation au congrès annuel de la FQM pour le préfet et la direction générale de la MRC soient dans la catégorie de fonctions «Aménagement» et ainsi payées par l'ensemble des municipalités.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|-------|----------------|--------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

5.7.2 CONGRÈS 2017 - RÉSERVATIONS

Les membres du conseil de la MRC sont questionnés quant à leur préférence d'hôtel pour le congrès 2017 de la FQM. Les prix entre le Château Laurier et le Concorde à Québec seront vérifiés avant d'effectuer la réservation d'un bloc de chambres.

CM2016-10-246

5.8 TRAVAILLEUR DE RUE – DEMANDE DE RÉCURRENCE

ATTENDU qu'un comité de gestion multisectoriel a été formé dans le but de maintenir le projet de «Travailleur de rue» sur notre territoire et d'assurer une pérennité ;

ATTENDU que L'Éveil, ressource communautaire en santé mentale a accepté le rôle d'organisme porteur pour ce projet commun pour la région ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le projet de «Travailleur de rue» fut appuyé par le conseil de la MRC de Coaticook lors de l'établissement des prévisions budgétaires pour 2016 et que l'aide financière est de 15 000 \$;

ATTENDU que le projet pourrait être admissible à une aide financière du ministère de la Sécurité publique avec le nouveau programme de financement «Prévention Jeunesse 2016-2019» ;

ATTENDU que le comité souhaite que les partenaires s'engagent de nouveau pour 2017 et ce, pour plus d'une année afin de faciliter la recherche de financement ;

ATTENDU que l'Éveil à titre d'organisme porteur, sollicite la participation de la MRC et souhaite que celle-ci s'engage financièrement pour une période de 3 ans, moyennant un compte-rendu des actions posées sur le terrain par le travailleur de rue ;

ATTENDU que la MRC soutient financièrement ce projet depuis 2009 ;

ATTENDU que le projet cadre avec la Politique régionale de la Famille de la MRC de Coaticook ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer le projet de «Travailleur de rue» ;
- ▶ de soutenir financièrement ce projet à raison de 15 000 \$ par année et ce, pour une période de 3 ans (2017 à 2019, inclusivement), moyennant un compte-rendu des actions posées sur le terrain par la ressource et une représentation au comité de gestion multisectoriel ;
- ▶ d'autoriser la direction générale à signer un protocole à cet effet avec l'Éveil au nom de la MRC.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|------|----------------|--------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

| | | | | |
|-----------------|-------|---------|---|---|
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

CM2016-10-247

5.9 AMÉLIORATION DE L'HABITAT - AUTORISATION À DÉBOURSER

ATTENDU que suite à la révision des processus et la décentralisation des activités de livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec, la MRC de Coaticook, comme partenaire a maintenant une plus grande autonomie et plus de responsabilités ;

ATTENDU que le dossier P-1222852, dans le cadre du programme d'Adaptation de domicile offert par la Société d'habitation du Québec fut préalablement analysé et jugé admissible ;

ATTENDU que celui-ci a d'autres coûts admissibles ;

ATTENDU que les dossiers PRR0007 et PRR0003, dans le cadre du programme RénoRégion offert par la Société d'habitation du Québec furent préalablement analysés et jugés admissibles ;

ATTENDU que ceux-ci ont d'autres coûts admissibles ;

ATTENDU que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires et entrepreneurs ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Benoît Roy
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement du montant de subvention ou de majoration de subvention dans les dossiers précités des programmes RénoRégion et Adaptation de domicile, tous deux offerts par la Société d'habitation du Québec de même que les honoraires de l'inspecteur, Monsieur Pierre Laliberté dans ces dossiers.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|------|----------------|--------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

| | | | | |
|-----------------|-------|---------|---|---|
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

CM2016-10-248

5.10 AUTORISATION – REVENU QUÉBEC – DIRECTEUR DES FINANCES

ATTENDU qu'en vertu de l'article 203 du *Code municipal du Québec* (LRQ c. C-27.2) le secrétaire-trésorier est d'office autorisé à signer les effets bancaires de la MRC ;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2013-12-436, Monsieur Dominick Faucher fut embauché au poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Coaticook et il agit à ce titre depuis le 6 janvier 2014 ;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution 2016-CA-10-213, Monsieur Kevin Roy fut embauché au poste de directeur des finances de la MRC de Coaticook en remplacement de Madame Chantal Charest et il agira à ce titre à compter du 31 octobre 2016 ;

ATTENDU qu'il y a lieu de préciser au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), ainsi que Revenu Québec, Revenu Canada et autres instances qui peut représenter la MRC de Coaticook, obtenir et donner et recevoir des informations et est autorisé à signer des documents à incidence fiscale ou financière au nom de la MRC ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU de désigner le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Coaticook, Monsieur Dominick Faucher ainsi que le directeur des finances de la MRC de Coaticook, Monsieur Kevin Roy comme représentants et signataires pour la MRC de Coaticook auprès de ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), ainsi que Revenu Québec, Revenu Canada et autres instances et ils sont à ce titre autorisés à obtenir ou donner et recevoir des informations ainsi que signer des documents à incidence fiscale ou financière au nom de la MRC.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|------|----------------|--------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

| | | | | |
|-----------------|--------------|----------------|----------|----------|
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

6.0 AMÉNAGEMENT- DÉVELOPPEMENT- ENVIRONNEMENT

Rien à signaler.

7.0 AVIS DE MOTION

Rien à signaler.

8.0 RÈGLEMENTS

Rien à signaler.

9.0 AUTRES AFFAIRES

9.1. JOURNÉE DE RÉFLEXION DES ÉLUS DU 4 OCTOBRE 2016 - RATIFICATION

Les membres du conseil de la MRC de Coaticook ont tenu leur journée de réflexion annuelle, le 4 octobre dernier. Certains des sujets abordés ont un impact certain sur le budget, 2017.

CM2016-10-249

9.1.1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – CRÉATION D’UN FONDS AFIN D’ENTRAÎNER UN INCITATIF À L’AUTOMATISATION

ATTENDU que malgré des moyens limités, il est opportun de créer un nouveau fonds au niveau du développement économique ;

ATTENDU que celui-ci serait dédié à soutenir les entreprises de la région qui souhaiteraient être plus productives avec des projets d'automatisation, de robotisation, de numérisation, etc. ;

ATTENDU que ce fonds pourrait avoir un effet incitatif ;

ATTENDU que le fonds serait créé à même le surplus affecté et selon les crédits disponibles à la fin de la présente année financière ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU de créer un nouvel outil de développement économique, celui-ci sera connu et désigné comme le «*Fonds Innove pour l'amélioration de la productivité de la MRC de Coaticook*».

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

CM2016-10-250

9.1.2 PLAN D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION DE LA MAIN D'ŒUVRE – MAINTIEN DU BUDGET

ATTENDU que la MRC a déposé en 2015 une demande d'aide financière à la Neil et Louise Tillotson Fund of the New Hampshire Charitable Foundation pour un projet d'attractivité de la région et de rétention de la main-d'œuvre (incluant la mise en œuvre du PDZA et la promotion de la région) pour 2016-2017 et 2018 ;

ATTENDU qu'une aide financière de 296 740 \$ sur 3 ans fut accordée en décembre 2015 ;

ATTENDU que la direction générale a présenté les actions réalisées, celles prévues pour 2017 ainsi que les dépenses liées au plan d'action ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gilbert Ferland
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU de maintenir le budget prévu pour 2017 au projet d'attractivité de la région et de rétention de la main-d'œuvre tel que présenté à la Neil et Louise Tillotson Fund of the New Hampshire Charitable Foundation.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|-------|----------------|--------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

9.1.3 PLANIFICATION STRATÉGIQUE ORGANISATIONNELLE DE LA MRC

Les principales recommandations suite à l'exercice de planification stratégique organisationnelle, réalisé par Monsieur Roger Garceau dans le cadre de sa maîtrise en management public de l'Université de Sherbrooke, ont été présentées aux membres du conseil de la MRC de Coaticook lors de la journée de réflexion annuelle. Certaines seront traduites par des actions concrètes au cours des prochains mois.

CM2016-10-251

9.1.4 PLAN DE MARKETING/COMMUNICATION

ATTENDU qu'aux termes de l'étude de diversification économique réalisée par DAA en 2014, «La MRC de Coaticook est un territoire qui n'est pas en situation de blocage de son développement, bien au contraire, mais un territoire en manque d'attractivité pour y attirer de nouveaux résidents et de nouvelles entreprises et ainsi accroître sa richesse collective.» ;

ATTENDU que le plan de communication et marketing réalisé par l'Agence Sept24 communications-marketing fut présenté aux membres du conseil de la MRC de Coaticook lors de la journée de réflexion annuelle ;

ATTENDU que l'un des objectifs du projet d'attractivité de la région et de rétention de la main-d'œuvre, présenté à la Neil et Louise Tillotson Fund of the New Hampshire Charitable Foundation, est la création et la promotion d'une image attractive de la région ;

ATTENDU l'importance d'identifier certaines portes d'entrée de la région ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU les crédits budgétaires disponibles ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU

- ▶ de confier le mandat à l'Agence Sept24 communications-marketing pour une suite du plan de marketing et de communications dans le cadre du projet d'attractivité de la région et de rétention de main d'œuvre au coût maximal de 24 999 \$ toutes taxes incluses, sur la base de leur proposition ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net de 7 664,09 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Administration générale – autres dépenses, projet d'attractivité de la région, Services professionnels*» à cet effet pour une première étape ;
- ▶ d'autoriser la direction générale à signer le contrat à cet effet ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net supplémentaire jusqu'à un montant de 15 163,33 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Administration générale – autres dépenses, projet d'attractivité de la région, Services professionnels*» à cet effet pour les étapes subséquentes ;
- ▶ d'autoriser la direction générale à confier un ou plusieurs mandats pour l'identification de 6 portes d'entrée (2 à Stanstead-Est, 2 à Waterville, 1 à Saint-Malo et 1 à Martinville) de la MRC, en respect de la Politique de gestion contractuelle en vigueur ainsi que les règles d'adjudication de contrat ;
- ▶ d'autoriser le paiement des dépenses, sur réception des honoraires, selon l'avancement des travaux et les termes prévus aux offres de services retenues.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|------|----------------|--------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

| | | | | |
|-----------------|-------|---------|---|---|
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

9.1.5 COMMUNICATIONS DE LA MRC

La direction générale vérifiera l'impact financier pour le budget 2017 et la possibilité d'utiliser les ressources déjà en place pour nourrir la stratégie en lien avec le plan de communication de Sept24. L'implantation pourrait être au printemps 2017. Divers scénarios seront étudiés.

CM2016-10-252

9.1.6 SERVICE D'URBANISME

ATTENDU que la municipalité de Compton, aux termes de la résolution 228-2016-08-09 souhaite ne plus contribuer au paiement de la quote-part «Plans et règlements» ;

ATTENDU que le retrait d'une catégorie de fonctions signifie implicitement le remboursement du surplus accumulé au *prorata* ;

ATTENDU que la Ville de Waterville souhaite participer au paiement de la quote-part «Plans et règlements» à compter de 2017 ;

ATTENDU que celle-ci devra alors participer au surplus accumulé selon un ratio établi ;

ATTENDU que le service existe depuis 2003, sous le même mode de répartition, malgré que les besoins fluctuent ;

ATTENDU qu'il est opportun de changer le mode de répartition de la dépense pour 2017;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU

- ▶ de procéder à un changement du mode de répartition de la quote-part de la catégorie de fonction «Plans et règlements», et ce, dès 2017, pour une période de transition de 2 ans, et elle sera dorénavant répartie comme suit :
 - 55 % fixe du montant visé \$ (2 579 \$ chacune) ;
 - 45 % selon RFU des 10 municipalités participantes ;
- ▶ de procéder à une révision du mode de répartition pour l'élaboration des prévisions de 2019 (en fonctions des heures réellement utilisées de la ressource) ;
- ▶ de procéder au remboursement du surplus accumulé au 31 décembre 2016 de cette catégorie de fonctions à la municipalité de Compton et ce, au *prorata* ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ de facturer un montant établi à la Ville de Waterville, pour intégrer cette catégorie de fonctions et participer à l'avenir audit surplus accumulé.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|-------|----------------|--------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 7,75 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 42,13 | | |
| Martin Saindon | 2 | 9,24 | | |
| Richard Belleville | 1 | 3,78 | | |
| Réjean Masson | 1 | 6,08 | | |
| Benoît Roy | 1 | 6,34 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 1,30 | | |
| Bernard Marion | 2 | 6,68 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 7,93 | | |
| TOTAL | 19/21 | 91,23 % | 0 | 0 |

ADOPTION

CM2016-10-253

9.1.7 GOUVERNANCE DU TRANSPORT

ATTENDU que le transport de personnes dans la MRC de Coaticook préoccupe les décideurs et différents intervenants depuis plusieurs années ;

ATTENDU qu'aux termes du règlement n° 2-312 (2015) – «*Règlement concernant l'acquisition de compétences par la MRC de Coaticook sur l'ensemble de son territoire en matière de transport en commun relativement au transport collectif et au transport adapté*» adopté le 17 juin 2015, la MRC a acquis la compétence au niveau du transport collectif et au transport adapté sur l'ensemble de son territoire ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook est l'interlocuteur du ministère des Transports dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a adopté en 2014 un Plan de développement du transport collectif ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook siège au conseil d'administration d'Acti-Bus de la région de Coaticook Inc. ;

ATTENDU que la MRC octroie divers mandats à Acti-Bus ;

ATTENDU qu'il y a lieu de clarifier les rôles et responsabilités de la MRC et d'Acti-Bus ;

ATTENDU que le conseil de la MRC souhaite une plus grande représentation au sein d'Acti-Bus ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU

- ▶ de confier le mandat à la direction générale de pourvoir à une nouvelle entente avec Acti-Bus de la région de Coaticook Inc. afin de clarifier les rôles et responsabilités de chacun ;
- ▶ de demander à Acti-Bus de procéder à une révision de ses règlements généraux, et ce, notamment afin d'assurer une meilleure représentation du monde municipal sur son conseil d'administration (4 sièges réservés aux élus : 1 représentant de Coaticook, l' élu responsable du dossier transport au sein du conseil de la MRC (présentement Martin Saindon) ainsi que Messieurs Johnny Pizar et Gilbert Ferland) ;
- ▶ que le Comité consultatif en transport de la MRC de Coaticook travaille davantage en collaboration avec Acti-Bus afin d'établir le nouveau plan de transport.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

CM2016-10-254

9.1.8 CADETS POLICIERS

ATTENDU que depuis 2009, le programme de cadets de la SQ permet à des étudiants ou des diplômés en techniques policières de s'impliquer dans les communautés dans les districts desservis par la Sûreté du Québec ;

ATTENDU que le programme de la SQ vise à accroître la visibilité de la SQ dans les communautés qu'elle dessert et ainsi augmenter le sentiment de sécurité de la population ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la Ville de Coaticook bénéficie des services de 2 cadets de la SQ, depuis 3 ans déjà ;

ATTENDU que les membres du CSP ont manifesté l'intérêt d'en faire un projet régional et que les cadets puissent être présents à l'occasion dans d'autres municipalités, selon les besoins ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la Ville de Coaticook dans sa demande pour le programme de cadets de la SQ pour la saison estivale 2017 ;
- ▶ d'encourager celle-ci à offrir certaines disponibilités aux municipalités locales intéressées par le projet.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|-------|----------------|--------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

CM2016-10-255

9.1.9 T@CTIC/INTERNET

ATTENDU que l'organisme T@CTIC (la Table d'action en communication et en technologie de l'information de la MRC de Coaticook) a été créé en 2009 ;

ATTENDU que Télécommunications Xittel est le fournisseur Internet du réseau de T@CTIC, jusqu'en mars 2019 ;

ATTENDU que le réseau actuel est instable et ne couvre pas totalement le territoire ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que les grands fournisseurs n'ont aucune intention de déployer davantage de réseaux filaires sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que le réseau cellulaire, quant à lui, couvre environ 50 % du territoire ;

ATTENDU que 5 ans après le dévoilement du rapport du Groupe de travail provincial sur les collectivités rurales branchées et ses recommandations pour démocratiser l'accès à la téléphonie cellulaire et l'Internet partout sur le territoire, plusieurs représentants politiques de la ruralité dénoncent toujours et encore un sous-développement numérique chronique et persistant loin des grands centres urbains ;

ATTENDU qu'une zone rurale sans cellulaire efficace sans accès à un Internet de qualité ne peut plus attirer de familles, d'entreprises, ni même de villégiateurs ;

ATTENDU que pour les résidents des régions rurales et éloignées, l'accès à Internet efficace et plus fiable représente d'énormes avantages, particulièrement en entraînant la création d'emplois et des occasions d'affaires, de meilleurs accès aux services d'éducation et de santé à distance et d'autres services en ligne, étant ainsi les fondements d'une économie innovatrice ;

ATTENDU qu'une mauvaise couverture entraîne des problématiques au niveau de la sécurité, en raison de l'isolement ;

ATTENDU la présentation de BC2 TACTIQUE Inc. lors de la journée de réflexion des élus ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU

- ▶ de demander à T@CTIC de donner suite à l'avant-projet pour une phase II avec BC2 TACTIQUE (Scénarios techniques et financiers)
- ▶ de demander à T@CTIC de revoir sa convention avec Xittel afin de combler certaines lacunes et améliorer la qualité des services ;
- ▶ de participer financièrement avec T@CTIC pour une phase II avec BC2 TACTIQUE (Scénarios techniques et financiers) afin de pouvoir déposer rapidement une demande d'aide financière pour le déploiement, si les résultats sont probants, sur la base de leur proposition ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net maximal de 13 500 \$ relatifs aux frais liés à cette phase II, dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Administration générale – autres dépenses, services professionnels*» à cet effet ;
- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement sur réception de la facturation par T@CTIC.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

CM2016-10-256

9.1.10 SUITES DU PDZA

ATTENDU que le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles ;

ATTENDU que le PDZA repose sur un état de situation et sur la détermination des possibilités de développement des activités agricoles ;

ATTENDU que le PDZA est complémentaire et compatible aux diverses démarches de planification réalisées dans la MRC ou la région (ex. : schéma d'aménagement et de développement, plan d'action local pour l'économie et l'emploi, plan stratégique sectoriel en agriculture, etc.) et est réalisé en concertation avec les acteurs du milieu ;

ATTENDU que l'élaboration du PDZA est soutenue techniquement et financièrement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ;

ATTENDU que les objectifs poursuivis par le MAPAQ au moyen des PDZA consistaient notamment à favoriser une occupation dynamique de la zone agricole, à accroître ou à diversifier les activités agricoles, ainsi qu'à promouvoir l'adoption et l'exploitation d'activités complémentaires telles que l'agrotourisme ;

ATTENDU qu'une ressource humaine dédiée au PDZA fut embauchée aux termes de la résolution 2016-CA-01-18, pour une période pouvant aller jusqu'à 18 mois ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'une partie de la mise en œuvre du PDZA était prévue dans la demande d'aide financière à la Neil et Louise Tillotson Fund of the New Hampshire Charitable Foundation (projet d'attractivité de la région et de rétention de la main-d'œuvre) ;

ATTENDU que le MAPAQ signe maintenant des ententes sectorielles pour la mise en œuvre des PDZA et que la MRC pourrait y être admissible ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU

- ▶ de maintenir en poste le chargé de projet du Plan de développement de la zone agricole pour 2017 et le financement du PDZA tel que prévu dans le montage financier du projet de rétention et d'attractivité de la main d'œuvre déposé à Tillotson ;
- ▶ de confier le mandat à la direction générale de vérifier l'admissibilité de la MRC avec le MAPAQ pour une entente sectorielle au soutien de la mise en œuvre du PDZA.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

CM2016-10-257

9.1.11 PRÉSENTATION FINANCIÈRE

ATTENDU que la présentation des informations financières et leurs suivis furent discutés lors de la journée de réflexion des élus ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU de procéder dorénavant de la façon suivante :

- la liste des chèques à émettre doit être approuvée par le conseil des maires. Elle sera déposée, expliquée puis approuvée ;
- la liste des chèques émis et les dépenses incompressibles représentent des dépenses déjà approuvées par le conseil ou le comité administratif. Ces listes ne seront que déposées avec l'avis de convocation du conseil. La direction générale répondra aux questions, s'il y a lieu ;
- Idem pour le rapport de délégation qui recense des dépenses autorisées par la direction générale eu égard au budget disponible et aux limites fixées par le règlement déléguant à la direction générale le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Municipalité régionale de comté de Coaticook ;
- Un suivi budgétaire (en % du total de ce qui est prévu au budget) sera déposé au conseil 3x/l'an sous forme d'un tableau résumé par catégories de fonctions (avril, août et novembre);
- Maximisation (approbation des dépenses et transferts budgétaires) en respect des pouvoirs dévolus au comité administratif (CA) en vertu du règlement n° 2-223 concernant la délégation de compétence du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook au comité administratif et les règles de fonctionnement dudit comité et ce, afin de réduire la durée des conseils.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

9.2 DÉVELOPPEMENT CULTUREL



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2016-10-258

9.2.1 AIDE AUX INITIATIVES EN LOISIR CULTUREL

ATTENDU que grâce à un programme de financement du Conseil Sport Loisir de l'Estrie, «l'aide aux initiatives en loisirs culturels», une somme de 2 200\$ est disponible, pour soutenir les projets structurants de loisir culturel visant les jeunes âgés entre 12 et 25 ans sur le territoire de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook est garante des trois actions inscrites au programme d'Aide aux initiatives en loisir culturel (AILC) du Conseil sport loisirs de l'Estrie (CSLE) ;

ATTENDU que le ministère de la Culture et des Communications accepte d'apparier le montant provenant du programme d'AILC en inscrivant les trois actions au Fonds Culturel de l'Entente de développement culturel 2017 ;

ATTENDU que la MRC sera le partenaire assigné des trois actions dont les maîtres d'œuvre sont les organismes responsables nommés dans l'Entente de développement culturel 2017 ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

- ▶ d'accepter la proposition de projets à financer dans le cadre du programme de financement «Aide aux initiatives en loisirs culturels» du Conseil Sport Loisir de l'Estrie, soit :

Effervescence musicale au Château Norton

Responsable : Musée Beaulne

Action : Organiser 2 concerts, classique et populaire, qui seront offerts par de jeunes musiciens au Château Norton. Pour les jeunes âgés de 12 à 35 ans, une initiation à différents instruments de musique par un musicien professionnel précédera les concerts.

Initiation musicale

Responsable : Maison des jeunes La Mayz

Action : Organiser des ateliers d'apprentissage de la percussion en vue de monter un spectacle à la Maison des jeunes en 2017. Ces ateliers s'adressent spécifiquement aux jeunes ayant des problèmes d'apprentissage, de socialisation et de comportement.

L'expérience photographique du patrimoine

Responsable : Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook

Actions : Initier les étudiants du 2^e secondaire de l'école secondaire La Frontalière à la conservation du patrimoine bâti dans le cadre du Concours photo EPP d'Action Patrimoine et établir un maillage entre les membres du Comité sur le patrimoine religieux et les étudiants.

- ▶ d'autoriser la direction générale à signer un protocole d'entente pour chacun des projets afin de fixer les obligations des parties ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net total de 2 200 \$ dans la catégorie de fonctions «Aménagement, Loisirs et culture – Projets spéciaux, Dons, subventions et contributions» à cet effet ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense sous réserve de la réception des crédits accordés à la MRC par le Conseil Sport-Loisir de l'Estrie (CSLE) dans le cadre du *Programme d'Aide aux initiatives en loisir culturel des jeunes et des conditions du protocole* ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution au ministère de la Culture et des Communications.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|-------|----------------|--------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

CM2016-10-259

9.2.2 ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2017

ATTENDU que la MRC a signé une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications pour 2017 ;

ATTENDU que l'objectif principal du ministère est d'instrumenter la MRC pour l'aider à sensibiliser et à développer les compétences des milieux face à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine, dont les éléments sont des composantes structurantes et identitaires fortes ;

ATTENDU que cette entente est assortie d'une enveloppe budgétaire ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte une proposition d'entente pour 2017 avec le ministère de la Culture et des Communications et en fait sien comme si au long reproduit ;

ATTENDU que cette proposition d'entente dresse les orientations et axes d'interventions du ministère de la Culture et des Communications ainsi que les actions que la MRC devra entreprendre ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accepter la proposition d'entente de développement culturel, telle que présentée ;
- ▶ d'être partenaire financier et d'investir un montant de 15 700 \$;
- ▶ d'autoriser la direction générale à signer une nouvelle entente de développement culturel 2017 avec le ministère de la Culture et des Communications ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution au ministère.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

CM2016-10-260

9.2.3 POLITIQUE CULTURELLE

ATTENDU que la politique culturelle actuelle de la MRC, dont les objectifs généraux sont l'accès et la participation des citoyens à la culture, l'affirmation de l'identité culturelle, l'intégration des valeurs et la convergence des compétences, fut adoptée en 2005 ;

ATTENDU que le portrait qui en fait partie intégrante fut mis à jour en 2012 ;

ATTENDU qu'il est opportun d'entamer une démarche de révision de la Politique culturelle de la MRC de Coaticook ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'une telle démarche n'est admissible à aucune aide financière du ministère de la Culture et des Communications, mais est un prérequis pour de l'aide financière pour divers projets en lien avec la politique culturelle ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU

- ▶ de procéder à compter de 2017 à une révision de la politique culturelle actuelle de la MRC de Coaticook ;
- ▶ de requérir de la direction générale l'appropriation d'un crédit net total de 10 000 \$ sur 2 ans à cet effet à même les sommes disponibles dans l'enveloppe budgétaire du Fonds de développement du territoire de la MRC de Coaticook.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

9.3 CALENDRIERS DES SESSIONS 2017

Depuis la sanction de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale* (L.Q., 2008, c. 18), le 12 juin 2008, le conseil doit établir par résolution un calendrier des séances ordinaires pour l'année suivante et publier ce calendrier au moyen d'un avis public. Par la suite, le calendrier peut être modifié par le conseil, par une nouvelle résolution à cet effet et avis public. Les élus souhaitent que les rencontres d'août 2017 soient reportées d'une semaine. Les calendriers seront présentés lors de la prochaine séance.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

9.4 DEMANDE DE RÉVISION – RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2016-2017-2018

Un tableau résumant les 16 demandes (dans 6 municipalités) de révision reçues et traitées par l'évaluateur suite au dépôt du rôle triennal 2016-2017-2018.

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF(CA) DU 12 OCTOBRE 2016

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité administratif (CA) du 12 octobre 2016.

11.0 RECOMMANDATIONS

11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 12 OCTOBRE 2016

CM2016-10-261

11.1.1 MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS – SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

ATTENDU que la MRC du Haut-Saint-François sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du Gouvernement du Québec afin que celui-ci procède à l'adoption d'une Politique nationale de souveraineté alimentaire ;

ATTENDU que la souveraineté alimentaire est présentée comme un droit international qui laisse la possibilité aux populations, aux États ou aux groupes d'États de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles puissent avoir un effet négatif sur les populations d'autres pays ;

ATTENDU qu'un État doit prévoir l'approvisionnement alimentaire de sa population en toutes circonstances, année après année ;

ATTENDU que le pourcentage d'autonomie alimentaire du Québec est à peine de 30 % ;

ATTENDU que cette obligation devrait être à pourcentage suffisant pour ne pas que la population soit prise en otage (75% serait un début) ;

ATTENDU que plus il y aura d'ententes de libre-échange avec des pays étrangers, plus il faudra que le gouvernement soit vigilant ;

ATTENDU que l'État veut développer davantage les régions rurales avec les Plans de développement de la zone agricole (PDZA) et que le produit intérieur brut (PIB) augmentera d'autant, si on veut vraiment être moins dépendant de l'extérieur ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que cette décision est politique et qu'il n'y a pas de conséquences électorales et économiques à prendre une telle décision, seulement des bénéfices à tous les niveaux ;

ATTENDU que s'il y a plus de production et plus de transformation en région, ceci aura un impact sur les emplois et améliorera la santé économique des régions ;

ATTENDU que si chaque famille achetait chaque semaine pour 20 \$ de denrées alimentaires produites au Québec, cette action pourrait générer plus de 100 000 emplois ;

ATTENDU que les produits alimentaires ne devraient pas être sur le marché boursier pour éviter qu'ils ne subissent les aléas du marché et la spéculation sur leur valeur ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 12 octobre 2016 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la MRC du Haut-Saint-François dans ses démarches auprès du Gouvernement du Québec afin que celui procède à l'adoption d'une Politique nationale de souveraineté alimentaire ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, à la députation régionale et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour appui, ainsi qu'à la requérante.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION



CM2016-10-262

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

11.1.2 MRC DE MONTCALM – AVIS PROVENANT DU CENTRE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MTQ CONCERNANT LES INCIDENTS ROUTIERS

ATTENDU que la MRC de Montcalm sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin que son centre de télécommunications (CDT) transmette les avis d'urgence aux maires et direction générale des municipalités concernées par un incident afin d'améliorer les services municipaux et l'information aux citoyens ;

ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a rencontré le comité de sécurité publique de la MRC de Montcalm le 24 mars 2016 pour expliquer sa procédure au niveau des plans de contournement lors d'incident majeur sur son réseau ;

ATTENDU que lors de cette rencontre, le Ministère a expliqué que les directeurs de service reçoivent des avis provenant du centre de télécommunications (CDT) concernant tous les incidents sur le réseau routier ;

ATTENDU que le comité de sécurité publique de la MRC de Montcalm a mentionné aux représentants du Ministère qu'il serait pertinent que les maires ou les directeurs généraux des municipalités reçoivent ces avis ;

ATTENDU que le Ministère a offert de vérifier la possibilité que ces avis soient transmis aux municipalités ;

ATTENDU que la direction régionale du MTQ a déposé une demande pour permettre la diffusion des avis provenant du centre de télécommunications (CDT) aux maires des municipalités en cas d'incident majeur sur leur territoire ;

ATTENDU que la réception du CDT à cette demande n'est pas très positive et ne satisfait pas les membres du comité de sécurité publique de la MRC de Montcalm ;

ATTENDU que le comité de sécurité publique de la MRC de Montcalm juge qu'il est important pour les élus d'être informés de ces incidents afin d'affecter les ressources municipales nécessaires pour aider tous les intervenants d'urgence, diminuer l'impact de l'incident sur les citoyens et les informer correctement et rapidement ;

ATTENDU qu'ajouter les élus à la transmission des avis ne demande que l'ajout des courriels sur la liste d'envoi du CDT ;

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Coaticook partage la vision du comité de sécurité publique de la MRC de Montcalm ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 12 octobre 2016 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la MRC de Montcalm dans ses démarches auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin que son centre de télécommunications (CDT) transmette les avis d'urgence aux maires et direction générale des municipalités concernées par un incident afin d'améliorer les services municipaux et l'information aux citoyens ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la direction régionale du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, à la députation régionale et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour appui, ainsi qu'à la requérante.

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|--------------|----------------|----------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

CM2016-10-263

**11.1.3 MRC DES MASKOUTAINS - POLITIQUE
RÈGLEMENTAIRE DE TÉLÉCOMMUNICATION**

ATTENDU que la MRC des Maskoutains sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral afin que soit réservée une partie significative du budget fédéral en technologies de 500 M\$ sur cinq ans, ou de tout autre programme futur prévu à cet effet, afin de venir en aide financièrement à des OSBL ou apparentés spécialisés en technologie numérique pour assurer leur soutien financier puisqu'ils n'ont pas les mêmes moyens financiers que les grands fournisseurs de services Internet et télécommunicateurs ;

ATTENDU la situation du Québec en matière de déploiement d'un réseau de fibres optiques public ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que les programmes publics provinciaux «*Villes et villages branchés*» ainsi que «*Communautés rurales branchées*» ont permis de réaliser le déploiement de réseaux de fibres optiques au sein de commissions scolaires et bibliothèques municipales et ont facilité le branchement de certains services de santé, villes, municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) ;

ATTENDU que plusieurs commissions scolaires bénéficient d'une telle infrastructure et peuvent la partager avec des organismes sans but lucratif (OSBL) ou apparentés spécialisés en technologie numérique ;

ATTENDU l'économie substantielle réalisée par le gouvernement fédéral via les programmes québécois «*Villes et villages branchés*» (150 M\$) ainsi que «*Communautés rurales branchées*» (20 M\$) pour la mise en place de tels réseaux dans le cas où ce dernier appuierait financièrement lesdits OSBL ou apparentés spécialisés en technologie numérique ;

ATTENDU que les OSBL ou apparentés spécialisés en technologie numérique contribuent activement à l'essor des régions, améliorent en technologie numérique la qualité de vie des familles et des jeunes tout en stimulant le développement des entreprises, et ce, tout particulièrement, mais non exclusivement en régions éloignées et rurales ;

ATTENDU que les OSBL ou apparentés spécialisés en technologie numérique maintiennent le dynamisme des milieux éloignés et ruraux en implantant la meilleure technologie, soit la fibre optique à la maison ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 12 octobre 2016 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la MRC des Maskoutains dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral afin que soit réservée une partie significative du budget fédéral en technologies de 500 M\$ sur cinq ans, ou de tout autre programme futur prévu à cet effet, afin de venir en aide financièrement à des OSBL ou apparentés spécialisés en technologie numérique pour assurer leur soutien financier puisqu'ils n'ont pas les mêmes moyens financiers que les grands fournisseurs de services Internet et télécommunicateurs.
- ▶ de demander l'instauration d'un programme de garantie de prêt réservé exclusivement auxdits OSBL ou apparentés auprès des institutions bancaires afin de faciliter le financement de projets de déploiement et services communautaires spécialisés en technologies numériques sur une période s'échelonnant de 5 à 25 ans ;
- ▶ de demander que soit haussé de façon évolutive, le standard de vitesse afin de satisfaire aux besoins croissants d'utilisation de la bande passante, et ce, en concertation avec les instances concernées ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la députée de Compton-Stanstead et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour appui, ainsi qu'à la requérante.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

| NOMS | POUR | | CONTRE | |
|--------------------|-------|----------------|--------|----------------|
| | VOIX | POPULATION (%) | VOIX | POPULATION (%) |
| Johnny Pizar | 2 | 3,13 | | |
| Bertrand Lamoureux | 19 | 48,78 | | |
| Bernard Vanasse | 7 | 17,03 | | |
| Martin Saindon | 2 | 3,73 | | |
| Richard Belleville | 1 | 1,53 | | |
| Réjean Masson | 1 | 2,46 | | |
| Benoît Roy | 1 | 2,56 | | |
| Henri Pariseau | 1 | 0,53 | | |
| Bernard Marion | 2 | 2,69 | | |
| Gilbert Ferland | 2 | 3,21 | | |
| Nathalie Dupuis | 5 | 10,81 | | |
| TOTAL | 43/45 | 96,46 % | 0 | 0 |

ADOPTION

12.0 CORRESPONDANCE

12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

Monsieur Richard Belleville quitte les délibérations du conseil de la MRC. Il est 21h40.

13.0 RAPPORTS

13.1 PRÉFET

Le préfet fait un bref retour sur les principales activités, dont une rencontre du groupe estrien de mobilisation pour le bois, le dévoilement du 1^{er} personnage de la Voie des Pionniers aux EU (Pittsburgh, NH), une rencontre de la TME à Asbestos afin de préparer le forum des élus, une rencontre avec le CA du CIARC afin de discuter des incubateurs, une rencontre avec la ministre Bibeau à Ayer's Cliff, une rencontre de la CRRNT, ainsi que sa présence à l'Assemblée générale annuelle de l'UPA-Estrie.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Nathalie Dupuis, transmet une invitation de la CDC aux élus de venir partager une poutine le 8 novembre au PACC à compter de 11h30 et de faire connaissance avec divers organismes communautaires. A titre de déléguée au CAB, elle invite les élus à une activité de sensibilisation à la lutte contre la pauvreté le 8 novembre à 16h00. La journée dégustation de produits de la «popote roulante» fut un beau succès, de même que l'activité de sensibilisation aux personnes en perte de mobilité. Les travaux de rénovation devraient être terminés pour les Fêtes avec quelques extras. Elle rappelle que la Guignolée se tiendra le 8 décembre, tandis que les cuisines collectives pour les Fêtes se tiendront le 13 décembre prochain. Au niveau de la Ressourcerie, elle rappelle le souper-bénéfice dans le cadre du concours Artiste-récupérateur et la rencontre de demain après-midi. Au niveau des dossiers culturels, l'entente et de nombreux projets sont au cœur des dossiers actuels. Au niveau de la Table de concertation régionale (TCR), un nouveau représentant du secteur Forêt pourrait apporter une nouvelle dynamique.

Bernard Marion, responsable des dossiers de sécurité incendie informe le conseil que le Comité technique aura une rencontre demain. Au niveau du dossier des services policiers, il informe le conseil que le Commandant Claude Desgagnés est venu présenter au CSP les enjeux liés au renouvellement des ententes, soient : Maintenir un service de qualité, Assurer dans chacune des MRC une qualité de service comparable et uniforme et Respecter le cadre financier de chacune des parties impliquées. Il a également présenté le projet de restructuration de gestion des postes, les résultats du projet de recherche sur la charge de travail des patrouilleurs (basé sur les cartes d'appel) et les attributions d'effectifs (basé sur les besoins). La réorganisation par Centres de services permettra d'ajouter 180 policiers et enquêteurs sur le terrain.

Henri Pariseau, responsable des dossiers Forêt informe les élus que la prochaine rencontre du Comité consultatif de la forêt privée (CCFP) se tiendra en novembre.

Réjean Masson, responsable des dossiers agricoles et PDZA indique que dans le cadre de l'élaboration du PDZA, le forum se tiendra le 6 décembre à Sainte-Edwidge-de-Clifton. Cet événement a pour but de permettre à tous ceux qui se sentent concernés par l'agriculture et par son avancement de venir parler d'actions locales et concrètes à mettre en place pour le développement des activités agricoles et complémentaires à l'agriculture de notre territoire. Le nombre de places est limité.

Bernard Vanasse, responsable des dossiers touristiques indique que la saison touristique a connu une hausse significative. Le bilan sera présenté lors de la soirée de clôture le 1^{er} novembre prochain.

Bertrand Lamoureux, responsable du dossier Aménagement indique qu'une nouvelle proposition sera présentée sous peu du projet de Schéma d'aménagement et de développement durable, suite à des propositions présentées à certaines municipalités et des discussions avec les ministères concernés.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Johnny Pizar, responsable des dossiers cours d'eau indique que lors de la rencontre du COGESAF du 27 septembre, le rapport annuel des activités fut déposé. Lors de la prochaine rencontre en décembre, les résultats de la rivière Coaticook devraient être présentés.

13.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC

Les principaux dossiers ayant occupés la direction générale et l'équipe de la MRC au cours du dernier mois (outre les sujets discutés au conseil) sont les suivants : la préparation du Lac-à-l'épaule, suivis auprès du consultant Internet (phase II de TACTIC), entrevues et embauche du directeur des finances, processus de vente pour taxes, organisation du forum sur la concertation municipale estrienne (post-CRÉ), participation au congrès annuel de la FQM, l'exercice de grande simulation à Waterville, une rencontre des intervenants du milieu en marge du protocole à signer avec le MSP pour des SUMI (situations d'urgence en milieu isolé), de nombreux exercices d'évacuation, 6 inspections de risques faibles et moyens et 10 inspections de risques élevés et très élevés en marge du schéma incendie, participation à l'élaboration d'un guide de prévention, révision des outils d'urbanisme pour STV, re-calcul des périmètres urbain et rencontre avec le MAMOT pour le projet de SADD, présentation du projet LIDAR, finalisation du bilan des matières résiduelles pour le centre-ville de Coaticook, bilan des vidanges d'installations septiques (fin prévue à la fin octobre à Waterville), collecte de statistiques sur le succès des collectes de plastiques agricoles, compilation des résultats d'échantillonnage de la rivière Coaticook et analyse des résultats, soutien de l'université pour l'élaboration d'un modèle hydrique de la rivière Coaticook, de nombreux travaux d'entretien et travaux de stabilisation de cours d'eau, élaboration d'un formulaire en ligne pour la déclaration de coupe d'arbres et confection d'un nouveau dépliant sur la réglementation applicable, Préparation de la documentation pour la consultation du PDZA sur les enjeux et organisation des consultations, surveillance de travaux au niveau du génie municipal, les 12 vidéos corporatives sont complétées au niveau du développement entrepreneurial, organisation de la conférence avec Pierre Lavoie (mobilisation des employés), préparation d'un lancement du plan de sensibilisation à l'immigration, organisation d'une seconde rencontre pour projet forêt et agriculture de Tillotson, soutien et réception de projets du FDMC, démarche de planification avec Compton et les Trois-villages (consultation, sondage, comité), mise sur pied de projets dans le cadre de l'étude QADA (aînés), confirmation du lieu pour la fête de la Famille, veille sur le modèle estrien de développement des communautés, rencontre avec le MAPAQ pour une entente estrienne sur la mise en commun des PDZA, organisation d'une formation avec le MAPAQ pour les entreprises agro-alimentaires, suivi des travaux de Patri-Arch sur la caractérisation des noyaux villageois, présentation de la politique culturelle de Compton, développement de l'entente développement culturel, soutien aux sociétés d'histoire de Waterville et Coaticook sur un potentiel projet d'archivage, analyse de logiciel d'inscription en loisirs, planification et aménagement du local d'Acti-Sports, période d'inscription de la programmation d'automne, réception d'une aide de Tillotson pour des équipements sportifs (4 000\$), lancement du site web d'Acti-Sports, document de réflexion sur l'opportunité d'un SAE à Compton, préparation de la soirée de clôture de la saison touristique, accueil de groupes et planification de groupes pour l'an prochain, réflexion et mise sur pied de cotisation aux entreprises touristique pour l'an prochain, coordination d'un shooting photo, dépôt de demande de subvention pour le projet de l'Indian Stream, support divers, etc.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

13.4.1 ATELIERS SUR LE BUDGET - RAPPEL

La secrétaire rappelle aux élus que l'atelier de travail sur le budget du Comité administratif (CA) se tiendra le mercredi 9 novembre à 9h30 et celui du Conseil, le mercredi 16 novembre à compter de 19h30.

13.4.2 BULLETINS SPÉCIAUX DE LA FQM

13.4.2.1 FONDS POUR L'EAU POTABLE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

La secrétaire dépose à titre d'information le bulletin spécial de la FQM sur le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées.

13.4.2.2 CRÉATION D'UNE COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE

La secrétaire dépose à titre d'information le bulletin spécial de la FQM sur la création d'une coopérative d'informatique municipale.

13.4.3 FORUM SUR LA CONCERTATION MUNICIPALE ESTRIENNE

La direction générale rappelle aux élus que le Forum sur la concertation municipale estrienne se tiendra à Sainte-Catherine-de-Hatley, le samedi 29 octobre à compter de 9h30.

13.4.4 CLÔTURE DE LA SAISON TOURISTIQUE - INVITATION

La direction générale invite les élus à participer à la soirée de clôture de la saison touristique, qui se tiendra au bureau d'accueil touristique le mardi 1^{er} novembre, sous la formule 5 à 7.

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h38.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

LE PRÉFET



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1).

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 19 octobre 2016.

Responsable des archives

